

Compte-rendu de la Collégiale du 26 février 2019

Présents : Isabelle, Dominique, Françoise, Claude, Jean-Guy, Daniel, Pascal

Excusés : Olivier (pouvoir donné à Françoise), Didier, Cyril pour Germinal (pouvoir donné à Claude), Christian (pouvoir à Pascal), Christel (pouvoir donné à Jean-Guy), Pierre (pouvoir donné à Isabelle)

7 membres (+ 5 pouvoirs) sur 12 sont présents, la collégiale est donc décisionnaire.

Facilitateur : Jean-Guy

Secrétaire : Françoise

Relevé de décisions :

*** Validation des partenaires**

1/ Nouvelles adhésions :

Dr Chaniat Pauline Chirurgien Dentiste à Auxerre (en remplacement de Jacques Drouhin)

2/ Demandes de ré-adhésion :

Kidoma Coaching à Saint-Sauveur-en-Puisaye : L 3%

Chamad'Art à Marrault : L 2%

Cannanga Anne Le Goff à Auxerre, ateliers de fabrication de cosmétiques et produits ménagers bio : B 1%

Pascal Ferté, maraîcher bio à Villeneuve-les-Genêts : B1%

Boulangerie Maureille à Saint Sauveur comptoir 0%

Bistro de l'Hôtel de Ville de Toucy, privilégiant le bio & le local comptoir 0%

Élixir SARL Salon de coiffure à Saint Sauveur en Puisaye L 3%

Thierry Roussel, ferronnerie de jardin à Fontaines L 2%

Ferme Vivante 89.10 à Bagneaux (89190), agriculture biologique B 1%

Missault Agnès , sophrologue, à Joigny L 3%

Remise sur Pied : Foubert Duyck Thérèse Réflexologie plantaire, à Saints en Puisaye L 3%

Yoga avec Édith à St Aubin sur Yonne L 3%

Cantinallegra B 1 %

Cartes sur Table comptoir (L 3%)

Les Fées des Minéraux Bazarnes L 3%

Association « à petits pas », avait payé 25 euros l'an dernier, et donc est exonérée cette année

On a eu beaucoup de succès dans notre campagne de ré adhésion !!!

Le prix des adhésions : c'est cher pour certains, il faut que cela soit un point à mettre à l'ordre du jour de la prochaine AG.

Il serait vraiment bien de ne plus changer le numéro d'un adhérent ou prestataire déjà inscrit.

*** Point sur les partenaires qui nous quittent ou ne nous répondent pas**

Au 1^{er} mars, Pascal retirera les partenaires de la liste, en prenant l'avis du référent.

*** Enveloppes et Achat de bandeaux**

On a manqué de bandeaux pour l'inventaire.

Ce serait intéressant d'en avoir en nombre pour en donner à ceux qui font les comptes.

Dominique en commande 2000

*** l'inventaire des coupons**

Inventaire fait mercredi à 7 personnes

après inventaire nous avons en coffre 98557 cagnoles, en vrac bien rangées.

Maintenant, tous les gens qui font des reconversions chez les comptoirs DOIVENT utiliser le tableau récapitulatif donné par Jean Guy.

Le demande d'un adhérent d'échanger une grosse somme en Cagnoles : Il y voit une façon solidaire et écologique de faire de l'épargne en sécurité! Le change, se fera vendredi, Pascal ira avec Isabelle et sortira la composition prévue et échangera contre un chèque.

*** Événements**

30 mars : Atelier Bleu, Fontaines, à 11 h
(semaine de promotion des alternatives aux pesticides à Prunoy,)

13 avril Beau Marché Toucy, même emplacement

Comptoirs éphémères

Germinal 8 mars Preuilly Daniel
8 mars, Perrigny 17 h, Pascal et Dominique
12 avril Perrigny ; Pascal et Christel

voisinage avec les coquelicots ;

Lieu de réunion sur Sens :

CCI : les salles sont payantes.. cher ! Et fermeture à 18h30

CCAS

MJC : la MJC est nomade... les salles sont petites et beaucoup occupées par la danse

Germinal pourra accueillir, pour une salle limitée à 19 personnes. Claude peut faire intermédiaire.

*** La carte, le site partenaires : Daniel**

La carte, permet à l'adhérent de trouver un prestataire, et de le situer géographiquement ;

On peut rentrer une recherche par lieu, alors s'affichent les divers partenaires du lieu, on trouve l'entité, l'adresse, le tél, le mail, et un lien actif avec la page de l'article de la Cagnole les concernant.

On peut entrer par catégorie,
On peut entrer par le nom du prestataire
On peut entrer par un mot si on ne se souvient pas bien du nom de ce qu'on cherche.

La difficulté ensuite, ça va être que les gens, à qui ça va plaire, vont en attendre un service, et donc que ce soit bien mis à jour.

Que tous les partenaires y soient inscrits, et que les catégories soient bien établies.

Quand un partenaire adhère, nous lui demanderons ses coordonnées GPS.

Peut-on créer une commission pour la carte ou des correspondants, quand des questions de catégories, ou de choix se posent par exemple : Jean Guy, Dominique, Daniel.

*** La question des pouvoirs**

Pour favoriser le quorum, nous devrions pouvoir recevoir un pouvoir chacun, et ces pouvoirs peuvent être utilisés en cas de vote.

On est 13 dans la collégiale,

le quorum est à 7

donc à minima 4 présents et 3 pouvoirs.

Nous devons savoir décider de ne pas prendre de décisions très importantes si nous ne sommes pas nombreux du tout. Responsabilité du modérateur , et des participants.

*** Un point sur les tirelires**

La proposition semble intéressante, pour les artistes, mais cela risque d'être sur un temps long.

Christel propose de réaliser quelques tirelires à donner aux partenaires qui souhaitent avoir déjà le moyen de proposer le don à l'arrondi, tirelires en boîte en bois, carton ou bocaux de verre (les boîtes de conserve ne sont pas utilisées dans les magasins bio !!!!)....

*** Don à l'arrondi**

Vote d'un pouvoir pour ouvrir un compte bancaire dédié au Crédit Municipal pour des membres de la collégiale encore non-mandataires de comptes (Isabelle Perreau, Daniel Largillet). Ce ne sera pas le compte de l'association.

Courts-circuits la Cagnole

Saint-Aubin, le 26 février 2019

EXTRAIT DES DELIBERATIONS Collégiale de l'association réunie le 26 février 2019 à 20h00 à la salle polyvalente

La collégiale élue lors de l'assemblée générale du 8 décembre 2018 et réunie ce 26 février 2019 décide :

de donner pouvoir à

et à

1/ pour ouvrir un compte bancaire permettant les dépôts et les virements par gestion en ligne à la banque :

.....

2/ pour signer en notre nom tous les documents afin de réaliser ces opérations.

Au vu des présents, le quorum était atteint et les décisions prises sont entérinées.

Pour l'association,
les membres de la Collégiale présents

*** Comment se déroulera le change euros-cagnoles après l'épuisement des premières enveloppes ?**

Motion pour la reconduction des enveloppes de 50 cagnoles à l'identique
proposée par Pascal Paquin

1. Besoin de continuité d'un dispositif juste lancé

- *la monnaie locale est une nouveauté qui a besoin encore d'être comprise, expliquée, éprouvée, et ses fonctionnements doivent s'inscrire dans la durée,*
- *changer au bout de 10 mois risquerait de rendre incompréhensibles nos changes, (« Ceux de la Cagnole, on n'arrive pas à les suivre »)*
- *changer au bout de 10 mois pourrait créer cafouillages et encore d'autres demandes de différenciations*

2. Succès des enveloppes actuelles

- *gestion exemplaire par les partenaires comptoirs malgré la charge de travail supplémentaire*
- *traçabilité lourde mais efficace des enveloppes et donc de la localisation des cagnoles en dépôt (archives papier et gestion informatisée)*
- *facilité de gestion des comptoirs et du livret NEF (tout est multiple de 50)*

3. Stock des cagnoles conçu en fonction de ces enveloppes

- *les coupons imprimés sont en nombre proportionnel à la composition d'une enveloppe*
- *cette composition a été établie en tenant compte de l'expérience d'autres MLCC*
- *remettre en cause ces enveloppes n'exigerait-il pas à moyen terme d'imprimer de nouveaux coupons ?*

4. Besoin d'une gestion très rigoureuse

- la loi nous fait obligation d'assurer une équivalence stricte entre les cagnoles en circulation et les euros déposés sur un compte (notre livret NEF)
- cette gestion est chronophage pour les deux personnes qui en ont la charge (je ne serais pas candidat à continuer cette mission si le dispositif se complexifiait encore).
- la responsabilité quant au dépôt des cagnoles (que l'on soit bénévole ou partenaire) est déjà assez lourde (les enveloppes numérotées et leur suivi nous protègent), pourquoi l'alourdir encore ?
- tant que la gestion sera celle de bénévoles, on ne peut faire plus.

Ajout de Christian Boutet :

- Finissons de rembourser la première dépense d'impression et voyons comment s'équilibre notre fonctionnement financier avant d'engager de nouvelles dépenses. (Nombre d'adhésions, dons, dépenses...)

Motion soumise au vote :

Reconduction des mêmes enveloppes et commande de 4000 prochaines enveloppes.

Pour le prochain exercice, on prend le temps de réfléchir cette question précisément.

Remarques :

on peut changer la composition des enveloppes ;
 les gros partenaires souhaitent recevoir moins de coupons de une cagnole
 les petits.... préféreront avoir accès à des coupons de une cagnole

Si un partenaire le souhaite, ce serait fair play de partager l'achat d'une trieuse de billets... et voir si cette machine est transportable.

Certaines personnes trouvent que l'enveloppe à 50 euros, c'est cher.

Si on fait plusieurs types d'enveloppes, il faudrait fournir beaucoup beaucoup

de travail !!!!!!!!

Vu le temps passé par l'un ou l'autre sur ce travail, il faut qu'on repense notre

organisation.

Avant de commencer à changer quoique ce soit, il faut re réfléchir

l'organisation.

Cette somme dans l'enveloppe est une image donnée de la cagnole.

Chacun y travaille et on met ça à l'ordre du jour de la prochaine collégiale.